

presto Ceramic Spray

N° comm. : 157073

Fiche Technique



L'aérosol céramique presto convient à une utilisation sur des pièces à usage intensif ou exposées à des températures extrêmement élevées. L'aérosol pâte céramique sans métal empêche les grincements et les craquements à long terme ; c'est un lubrifiant très efficace, un agent antiadhérent et anticorrosion. Domaines d'application : Freins ABS et ASR, capteurs lambda et pièces de frein

Qualité & propriétés

- Résistant à la chaleur et à l'usage intensif
- Exempt de métal
- Excellente adhérence
- Non conducteur
- Contient des particules de céramique qui évitent le collage
- Excellente stabilité thermique
- Facilite grandement les opérations de démontage
- Résistant aux produits chimiques et aux intempéries
- Résistant à l'eau, au sel, aux acides faibles et aux alcalins
- Exempt de métaux lourds

Données physiques & chimiques

- Base: Résine spéciale
- Nom de la couleur: blanc
- Température de fonctionnement minimale: 5 °C
- Température de fonctionnement maximale: 30 °C
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 400 ML

Mode d'emploi

- Amener la bombe aérosol à température ambiante.
- Température de fonctionnement entre 5° et 30 °C.
- Agiter le bidon pendant 2 minutes avant utilisation.
- La surface doit être propre, sèche et exempte de graisse.
- Appliquer l'aérosol céramique uniformément et laisser sécher.
- Les propriétés spécifiques sont obtenues après l'évaporation du solvant (env. 1 minute).
- Ne pas pulvériser sur les zones de friction !

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +49 (0) 62 66 75-266 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 18, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.

